

LIMOGES METROPOLE – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Le vote du compte administratif est l'occasion de rendre compte de l'ensemble des opérations financières réalisées sur l'exercice révolu et d'appréhender la situation financière de la collectivité.

Le compte administratif 2022 est marqué par le choc d'une inflation qui s'est élevée à 5,3% en moyenne sur l'exercice. La dynamique des recettes permet à la situation financière de rester suffisamment solide pour assumer la mise en œuvre de projet de territoire. Les turbulences du contexte économique et les menaces qui pèsent sur la conjoncture (inflation, croissance, taux d'intérêt) imposent néanmoins une vigilance renforcée pour les exercices à venir

1. VISION CONSOLIDEE DES BUDGETS ET DE LEURS RESULTATS

Le budget principal regroupe près des deux tiers des dépenses de la collectivité, ainsi que les principales ressources de fiscalité et la dotation globale de fonctionnement. Les 8 budgets annexes ont vocation à être équilibrés par des ressources spécifiquement affectées à leur activité : versement mobilité, redevance assainissement, redevance eau, prestations de tri des déchets, vente de terrains.

<i>opérations réelles + ordre</i>	Dépenses	Recettes	Résultat budgétaire de l'exercice *	Résultats antérieurs (001+002)	Résultats de clôture
Budget Principal	189 045 062 €	208 874 573 €	19 829 512 €	-4 703 097 €	15 126 414 €
Budget Annexe Transport Urbain	48 850 957 €	44 756 588 €	-4 094 369 €	6 007 072 €	1 912 702 €
Budget Annexe Assainissement	36 311 011 €	40 243 586 €	3 932 575 €	-118 287 €	3 814 288 €
Budget Annexe Eau	19 860 576 €	23 401 141 €	3 540 565 €	280 266 €	3 820 831 €
Budget Annexe Centre de Recyclage	5 833 347 €	6 895 209 €	1 061 862 €	-244 867 €	816 995 €
Budget Annexe Parc Activité "Grande Pièce"	12 784 568 €	12 509 631 €	-274 938 €	884 592 €	609 654 €
Budget Annexe Parc Activité "Océalim"	4 704 920 €	4 581 186 €	-123 735 €	-1 806 166 €	-1 929 900 €
Budget Annexe Lotissement Activité Economique	3 481 430 €	3 328 855 €	-152 575 €	-671 725 €	-824 300 €
Budget Annexe Zone Activité "Verneuil-sur-Vienne"	365 696 €	365 684 €	-12 €	-182 836 €	-182 848 €
TOTAL	321 237 568 €	344 956 453 €	23 718 885 €	-555 049 €	23 163 836 €

* compris les excédents de fonctionnement capitalisés

2. REALISATIONS EN INVESTISSEMENT

Le montant total des dépenses d'investissement (hors dette) s'élève à 71,6 M€ en 2022 contre 66,9 M€.

Outre la compétence structurante que représente la voirie (19 M€ soit -6 M€ par rapport à 2021), les principales dépenses d'investissement concernent l'assainissement (18 M€ soit +6 M€ par rapport à 2021), les transports (7,4 M€), l'eau (5,3 M€), le développement économique (4,8 M€),

le nouveau programme national de rénovation urbaine (2,5 M€), la redynamisation des centralités (1,6 M€), le tourisme (1,6 M€), l'habitat (1,4 M€), les eaux pluviales (1,3 M€).

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE
(compris travaux en régie)

BUDGET PRINCIPAL - Investissement par compétences **40 346 332 €**

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE	25 073 810 €
dont Voirie et aménagements (compris travaux en régie)	18 969 801 €
Mobilité	762 031 €
Etudes transversales	537 866 €
Parcs en ouvrage	306 185 €
Travaux innovants	86 883 €
PLU	319 214 €
Redynamisation des centralités	1 603 219 €
NPNRU	2 470 198 €
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	1 300 254 €
dont Collecte et traitement des déchets	953 291 €
Espaces naturels	329 264 €
DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL	7 192 567 €
dont Dev. Economique	4 815 276 €
Vélodrome	230 142 €
Zénith	204 041 €
Centre Aquatique	197 300 €
Championnats de France	168 979 €
Dev. Tourisme	1 556 744 €
GESTION DES SERVICES D'INTERET COLLECTIF	2 331 517 €
dont Eaux Pluviales	1 337 523 €
Transition énergétique	531 732 €
Cimetières	381 500 €
FONCTIONS TRANSVERSALES DE LA COLLECTIVITE	2 723 788 €
EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	1 378 153 €
dont Aides pour l'habitat	1 215 167 €
Habitat Gens du voyage	162 986 €
POLITIQUE DE LA VILLE	346 243 €

BUDGETS ANNEXES - Investissement **31 230 892 €**

TRANSPORT URBAIN (Compétence " AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE ")	7 416 138 €
CENTRE DE RECYCLAGE (compétence " ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE ")	281 483 €
ASSAINISSEMENT (Compétence " GESTION DES SERVICES D' INTERET COLLECTIF ")	18 227 948 €
EAU (Compétence " GESTION DES SERVICES D' INTERET COLLECTIF ")	5 305 322 €

TOTAL **71 577 223 €**

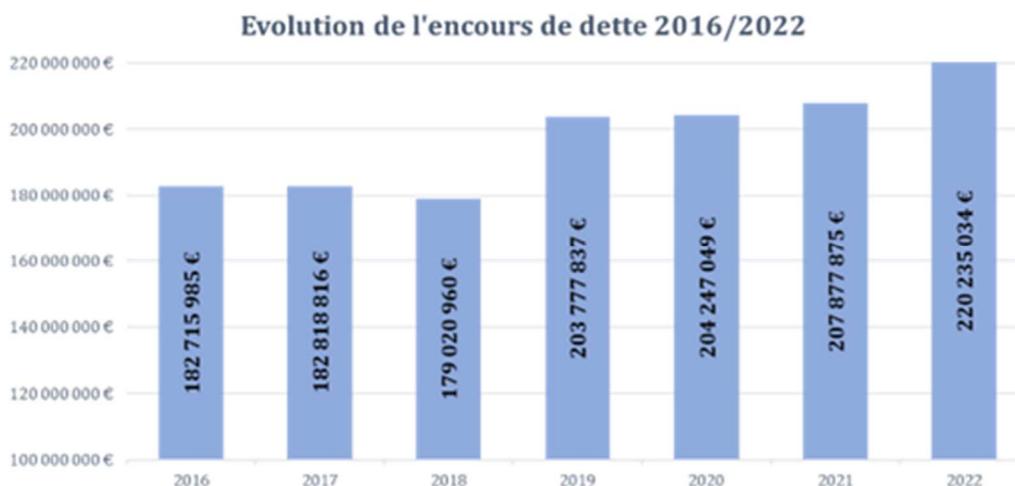
LOTISSEMENTS ECONOMIQUES - investissements comptabilisés en stock (fct) **1 606 601 €**

PARC ACTIVITE " Verneuil-sur-Vienne "	12 €
PARC ACTIVITE " Grande Pièce "	1 593 521 €
PARC ACTIVITE " Océalim "	6 615 €
PARC ACTIVITE " Lotissements activité économique "	6 453 €

3. VISION CONSOLIDÉE DE LA DETTE DE LIMOGES MÉTROPOLE

Pour financer ces investissements, la collectivité a mobilisé 33,6 M€ de dette nouvelle.

Tous budgets consolidés, l'encours de la dette de Limoges Métropole s'élève à 220 235 034 € au 31 décembre 2022, soit 1 30 € par habitant.



	Au 31/12/2017	au 31/12/2018	au 31/12/2019	au 31/12/2020	au 31/12/2021	au 31/12/2022
Budget Principal	132 266 933 €	129 528 512 €	133 568 156 €	134 508 903 €	135 969 900 €	140 938 112 €
Montant par habitant	621 €/hab.	609 €/hab.	630 €/hab.	636 €/hab.	635 €/hab.	659 €/hab.
Budget Global	182 668 089 €	179 020 960 €	203 777 837 €	204 247 049 €	207 877 875 €	220 235 034 €
Montant par habitant	858 €/hab.	842 €/hab.	960 €/hab.	966 €/hab.	971 €/hab.	1 030 €/hab.

La capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) mesure le temps qui serait nécessaire pour rembourser intégralement la dette, en y consacrant tout l'autofinancement. Pour le budget principal, elle s'élève à 4,6 ans alors que le seuil d'alerte est fixé par la loi à 12 ans.

4. L'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL ET LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

■ La section de fonctionnement a dégagé en 2022 une capacité d'autofinancement de 30,3 M€, soit + 2,15 M€ par rapport à 2021.

Mouvements réels, en €	2021	2022
Produits réels de fonctionnement*	138 757 589,73	149 165 526,23
Charges réelles de fonctionnement*	110 587 349,62	118 840 208,39
EPARGNE BRUTE ou CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	28 170 240,11	30 325 317,84
Remboursement de capital net (hors remboursements anticipés)	14 539 002,46	14 031 787,88
EPARGNE NETTE	13 631 237,65	16 293 529,96

* hors travaux en régie et cessions

- Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 6,9 %.

La hausse du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (de 1 % à 2,2 %) et l'évolution favorable de la fraction de TVA reversée par l'Etat en remplacement de la taxe d'habitation expliquent la hausse des recettes de fiscalité de +8,4 M€. Les produits des services évoluent favorablement (+ 19,3 %) notamment ceux de la propreté.

EVOLUTION DES PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT(EN €)

Chapitres	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Evolution
013 Atténuation de charges	915 712,93	948 616,33	3,6%
70 Produits des services, du domaine etc.	10 502 978,38	12 529 428,10	19,3%
73 Impôts et taxes	93 550 175,80	101 976 094,23	9,0%
74 Dotations et participations	30 690 712,86	30 099 191,86	-1,9%
75 Autres produits de gestion courante	2 915 271,02	2 932 505,98	0,6%
77 Produits exceptionnels	1 009 671,74	758 030,73	-24,9%
TOTAL	139 584 522,73	149 243 867,23	6,9%

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement nettes de 6,5% par rapport à l'exercice précédent constate le lancement du projet de territoire avec notamment le recrutement de personnel communautaire. Les charges à caractère général supportent le coût des marchés de collecte et d'exploitation de la centrale énergie déchets, ainsi que la hausse de l'énergie.

EVOLUTION DES CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT(EN €)

Chapitres	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Evolution
011 Charges à caractère général	36 347 950,82	39 334 998,40	8,2%
012 Charges de personnel	27 955 844,77	30 137 542,97	7,8%
014 Atténuation de produits*	27 588 507,74	28 560 196,46	3,5%
65 Autres charges de gestion courante	18 321 003,21	18 877 679,22	3,0%
66 Charges financières	1 642 382,75	1 747 804,37	6,4%
67 Charges exceptionnelles	275 465,50	746 146,21	170,9%
TOTAL	112 131 154,79	119 404 367,63	6,5%

* attributions de compensations, prélèvement FNGIR

5. L'EQUILIBRE DES BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe Transports urbains :

L'augmentation du taux de versement mobilité à 1,54 % le 1er juillet 2022 a permis de constater une recette de 30,4 M€ permettant ainsi de financer la politique de mobilité de Limoges Métropole : la réorganisation du réseau, la passerelle de franchissement de l'A20 (3,2 M€), le second dépôt (1,5 M€), ainsi que le projet de transport collectif en site propre.

La capacité d'autofinancement reste satisfaisante et le ratio de capacité de désendettement s'élève à 6,2 années.

Le budget annexe Assainissement :

Le montant perçu pour les redevances d'assainissement a permis de faire face à la hausse des coûts de l'énergie, des fournitures et matières premières (2,6 M€ contre 2,2 M€ en 2021).

Ce budget a connu un pic d'investissement (18,2M€) lié au chantier de la station d'épuration : (11,9 M€). 11,6 M€ ont ainsi été empruntés mais la capacité de désendettement reste très satisfaisante (4,3 années).

Le budget annexe Eau :

L'augmentation des recettes de vente d'eau aux abonnés de 5,53 % compense la hausse des coûts de fonctionnement de 2,9 %.

Les dépenses d'investissement totalisent 5,3 M€ dont 3,3 M€ pour la réhabilitation des réseaux. La capacité de désendettement reste excellente (3 ans).

Le budget annexe Centre de recyclage :

La révision des tarifs de traitement à la tonne des matériaux reçus et traités au centre de recyclage de Limoges Métropole a notamment permis de constater une hausse des recettes de 7,8 %. Les coûts de l'énergie, des fournitures et matières de premières sont majorés de 43,8 % par rapport à 2021 (827 147,30 € contre 575 013,93 € en 2021).

Les travaux d'agrandissement et de modernisation du centre de recyclage sont terminés, ils représentaient 1,8 M€ en 2021. La capacité de désendettement s'élève à 8 ans, ce qui est satisfaisant dans la mesure où la phase d'endettement liée au chantier de modernisation est achevée.

Le budget annexe Parc d'activités de la Grande Pièce :

Les travaux d'aménagement des parcelles se poursuivent, les cessions aussi : près de 5 hectares de parcelles vendues pour un total de 1,2 M€

Le budget annexe des Lotissements d'activités économiques :

Une Cession de terrains sur la Zone artisanale de l'Aqueduc à Peyrilhac à la société LA LADUCHE pour construire un cabinet de rééducation médicale représente 21 165 €.

Le budget annexe de la zone d'activités Océalim : les travaux d'aménagement représentent 6 615 €.